

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Psychologue

#### Informations sur le concours

Publié le : 16-12-2025

Filière : Filière soins

Catégorie : A

Type(s) de concours : Sur titres

Voie(s) d'accès : Externe

Nombre de postes offerts par l'établissement : 6

Adresse d'envoi email des candidatures : [concours@ch-valvert.fr](mailto:concours@ch-valvert.fr)

Date du concours : 19-03-2026

A propos du poste :

\*\*\*

#### Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER VALVERT

Ville : 13011 Marseille

Site Web : <https://www.ch-valvert.fr>

#### Pour candidater

Date limite de candidature : 17-02-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les personnes de nationalité française et les ressortissants de l'Union Européenne titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

- a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;
- b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007

relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

« Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé.

Pièces à fournir :

La liste des pièces à fournir sera transmise avec le dossier de candidature

Mail pour l'envoi des candidatures : [concours@ch-valvert.fr](mailto:concours@ch-valvert.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :  
CENTRE HOSPITALIER VALVERT  
SERVICE CONCOURS  
78 BD DES LIBERATEURS  
13391 MARSEILLE CEDEX 11